

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS VICTIMES

ECHANGES JUSTICE – SANTE – SOCIAL

6 ET 7 OCTOBRE 2025

Jour 1 : 6 octobre 2025 :

Horaire	Intervenant	Sujet
8h45	Introduction de la journée	
9h-12h30	M. BOUSSERON président du TJ de Poitiers	La prise en charge des mineurs au TJ de Poitiers, les différents services, les différents acteurs et leurs articulations
	Procureur de Poitiers ou son représentant	L'enquête pénale par le parquet des mineurs
	Mme VAUQUELIN, JE au TJ de Poitiers	Les mesures de protection prises par le juge des enfants à l'égard des mineurs victimes de violence
	Discussion, questions	
12h30 – 14h	Pause repas	
14h-17h	Brigadier-chef Isabelle PEIX	L'enquête pénale par la police en cas de violences sur mineurs
	ADC Emmanuelle LAURENT et l'ADJ Jean-Claude GRASSET de la MPF	L'enquête pénale par la gendarmerie en cas de violences sur mineurs
	M. MAGNIOT, Directeur enfance et famille	Prise en charge des mineurs victimes : Mesures d'évaluation et d'accompagnements CRIP : fonctionnement et lien avec le parquet

Jour 2 : 7 octobre 2025

Horaire	Intervenant	Sujet
9h-12h	Léa METAIS, Virginie BROSSARD, Psychologues UAPED	Psychologie de l'enfant victime
	ADC Anthony GOURDEAU, formateur relais audition mineur	L'audition du mineur victime : protocole NICHD
12h – 13h30	Pause repas	
13h30-16h30	Dr LEBEAU, médecin légiste Référente UAPED	L'examen médico-légal du mineur victime à l'UAPED de Poitiers Signification des lésions et de l'absence de lésion